



Toulouse, le 12 octobre 2021

Compte rendu Comité Technique Interrégional Sud 11 octobre 2021

Ce CTIR avait pour objet la présentation du Pré Budget 2022 ainsi que celle du bilan et des perspectives de la Formation sur la DIR Sud.

Après quelques jours d'application du CJPM, la CGT PJJ aurait tout de même apprécié pouvoir échanger sur les premières expériences de terrain. Rappelons que nous avons d'ailleurs décliné l'invitation au 1^{er} tour de ce CTIR le 30 septembre dernier puisque que nous manifestions le même jour notre opposition à son entrée en vigueur.

Pour le budget, s'il a déjà fait l'objet d'un premier retour de la part de l'administration centrale, il sera défendu le 25 novembre prochain.

La DIR demande des créations de postes pour plusieurs points :

Pour le milieu ouvert et l'insertion

- Développer la MISP sur le STEMMO de Saint-Gaudens en dotant chaque unité d'un éducateur au lieu de deux sur le STEMMO, comme cela a pu être fait sur ALBI et MONTAUBAN. L'expérience montre que les unités non dotées se retrouvent vite isolées.
- Mise en service de bibliobus itinérants afin de favoriser l'insertion sur les territoires les plus reculés.
- La MISP sur TOULOUSE a toujours été refusée par l'Administration Centrale, la DIR a donc demandé la création de 2,5 ETP supplémentaires et que l'UEAJ pro passe de 24 prises en charge à 36. La question de la pérennisation du poste psychologue a été discutée car cela ne fait pas partie du cahier des charges des UEAJ Pro.
- Pour favoriser ou augmenter les prises en charge de l'auto-école, l'achat d'un simulateur est en discussion.
- Restructuration du STEMMO de PERPIGNAN en deux STEMMO, un dit de l'AUDE avec les unités de Carcassonne et de Narbonne, le STEMMO NARBONNE. Et le STEMMO de PERPIGNAN avec les deux unités existantes. Création d'un poste de DS pour PERPIGNAN et redéploiement du poste de AA qui effectue le secrétariat de direction pour Narbonne.
- La DIR a demandé à ce que les normes d'éducateurs en QM passent à 1 éducateur pour 4 mineurs.
- Enfin, la DIR demande la création de 16 postes d'éducateurs volants pour l'ensemble de DT de la région SUD.

Pour l'hébergement :

Transformation de l'UEHD-R de Mercadier en UEHD. La DIR maintient son projet arguant que l'efficacité du petit collectif s'est faite au détriment de l'hébergement diversifié. Nos collègues de Mercadier ont pu en leur qualité d'expert partager leur désappointement face à cette décision

arbitraire. La DIR n'a cessé de louer leur travail mais prétend ne pas peut garder sur le même secteur géographique deux structures identiques. Elle met en avant l'ouverture des CEF comme possibilité d'augmenter le schéma de placement. **La CGT PJJ a rappelé que le CEF n'était pas une disposition de placement mais bien une alternative à l'incarcération.** La DIR ne prend pas du tout en compte les difficultés des agents de l'UEHD-R à conventionner les hébergements extérieurs ainsi que les bailleurs sociaux, faisant ainsi clairement porter cette responsabilité sur la seule équipe éducative. La CGT PJJ Sud a clairement réaffirmé son refus face à ce projet de restructuration.

Pour la formation, le bilan du PTF a fait ressortir les difficultés liées à la situation sanitaire. Les jours de formations sont en baisse par rapport à 2019. Malgré tout, le PTF s'est mobilisé auprès des équipes et des agents, notamment dans les préparations au concours et les VAE. La question de la formation des AA et AT reste toujours problématique malgré les formations à distance. Nous avons rappelé que pour le moment les agents en questions n'avaient pas été dotés d'ordinateurs portables.

Le PTF a alerté sur les travaux immobiliers qui vont débiter sur le site en novembre. Des nouveaux lieux en dehors du site ont été trouvés pour organiser les formations temporairement. Le PTF demande aux agents de bien regarder les convocations pour éviter les erreurs et prévoir les délais transports adaptés.

Sur les questions diverses, nous avons questionné la DIR sur la mise en place des Travaux Non Rémunérés. La DIR a répondu que cette question ferait l'objet d'une étude approfondie.

Prochain CTIR le 8 décembre pour présentation du Bilan social